

Lundi 11 mars 2024

Communication à caractère publicitaire
et sans valeur contractuelle

LE RÉCAP' DE LA SEMAINE

► Cette semaine, la **tonalité optimiste des discours des banquiers centraux a fourni un relai de croissance aux marchés financiers**, certains indices actions atteignant de nouveaux records avant que des prises de bénéfices sur les valeurs technologiques ne viennent peser sur la tendance.

► Aux Etats-Unis, la **perspective d'une inflexion monétaire en juin prochain a été alimentée par les déclarations de J. Powell devant le Congrès**, selon qui « *la Fed n'est pas loin d'avoir la certitude que l'inflation se dirige durablement vers 2%* ». Les marchés à terme ont réagi en portant à 75% la probabilité d'une baisse de 100bp en 2024. Cette orientation n'a pas été remise en cause par la **publication de créations d'emplois supérieures aux attentes en février** alors que les chiffres des deux mois précédents ont fait l'objet de révisions baissières significatives. En outre, **plusieurs autres indicateurs sont orientés à la baisse**, comme les offres d'emploi en janvier (Jolts), le nombre de démissions ou encore les intentions d'embauche des PME, tombées au plus bas depuis 2020.

► La **probabilité d'une baisse prochaine des taux directeurs s'est également renforcée en zone euro** où C. Lagarde a indiqué qu'elle disposerait, d'ici juin, de données suffisantes pour envisager une telle issue. L'évolution des projections économiques de la BCE va dans le même sens, l'inflation étant désormais attendue à 2,3% en 2024 et 2% en 2025 contre respectivement 2,7% et 2,1% prévus précédemment.

► Ces nouvelles ont fait rebondir les marchés obligataires avec un **rendement de l'emprunt d'Etat allemand à 10 ans qui ne s'était plus autant replié depuis 12 semaines** (-15bp à 2,27%). Les marchés d'actions ont également réagi positivement à **l'image du CAC40, qui a franchi le cap des 8000 points pour la première fois de son histoire**. Les investisseurs ont privilégié les secteurs affichant des retards de performance tout en étant sensibles à l'évolution des taux comme les services aux collectivités, les sociétés immobilières ou encore l'assurance. Par ailleurs, la société pharmaceutique danoise Novo Nordisk a consolidé son statut de 1^{ère} capitalisation européenne (+6,4%) après avoir publié des données d'essai préliminaires favorables pour un nouveau médicament contre l'obésité.

► Enfin, du côté des devises, d'importants mouvements sont à souligner, en particulier **l'appréciation du Yen** alors que la Banque du Japon pourrait relever ses taux d'intérêt à l'occasion de sa réunion des 18 et 19 mars prochain, ce qui constituerait une première depuis 2006.

► L'agenda économique de la semaine sera dominé, mardi, par la publication de **l'indice des prix à la consommation aux États-Unis**.

LES PERFORMANCES

ACTIONS (points)	08/03/2024	Evolution depuis	
		1 semaine	début d'année
CAC 40	8 028	1,2%	6,4%
EURO STOXX 50	4 961	1,4%	9,7%
S&P 500	5 124	-0,3%	7,4%
NASDAQ COMP.	16 085	-1,2%	7,2%
FOOTSIE 100	7 660	-0,3%	-1,0%
NIKKEI 225	39 689	-0,6%	18,6%
MSCI EM	542	1,2%	1,5%
MSCI WORLD	494	-0,6%	7,8%

TAUX (%) & VARIATION (points de base)		
ESTER	3,91	2
EURIBOR 3M	3,94	0
OAT 10ANS	2,72	-18
BUND 10ANS	2,27	-15
T-NOTE 10ANS	4,09	-10

DEVICES & MATIERES PREMIERES (\$)		
EUR / USD	1,09	1,0%
OR	2 178	4,5%
BRENT	82,2	-1,5%

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE



L'objectif de croissance annuelle du PIB fixé par la Chine en 2024.

Officialisé par le 1^{er} ministre, Li Qiang, à l'ouverture de la traditionnelle session annuelle du Parlement, **cette cible s'inscrit dans la continuité de l'an dernier (5,2%) et confirme le ralentissement tendanciel observé depuis 2010**. L'économie du pays peine toujours à redécoller depuis la fin du Covid, en raison principalement des difficultés de son secteur immobilier, qui pèsent sur la confiance globale. A défaut d'annoncer de nouvelles mesures pour tenter d'y remédier, le ministère des finances prévoit d'accroître le budget militaire de 7,2% sur l'année en cours.

UNE GESTION À LA UNE : ZOOM SUR LE FONDS VEGA COURT TERME DYNAMIQUE



La remontée des taux et leur persistance à des niveaux élevés ont redonné des perspectives aux actifs obligataires tandis que l'inversion des courbes rend les maturités courtes relativement plus intéressantes. **C'est justement le créneau principal de VEGA Court Terme Dynamique, lancé il y a tout juste 20 ans. L'occasion pour Pierre Diot, son gérant historique, de nous rappeler le positionnement de ce fonds et les dernières évolutions dans sa gestion.**

► **Quelles sont les principales caractéristiques de gestion du fonds ?**

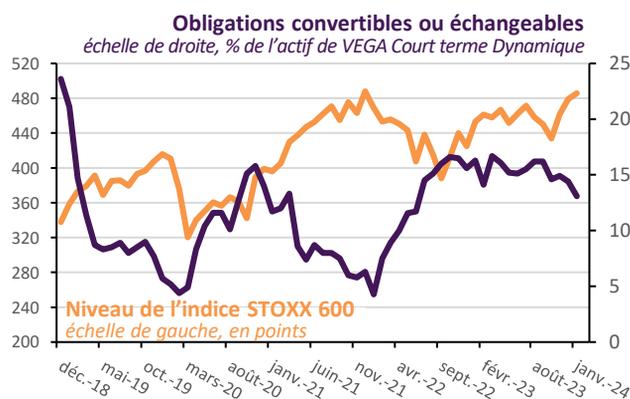
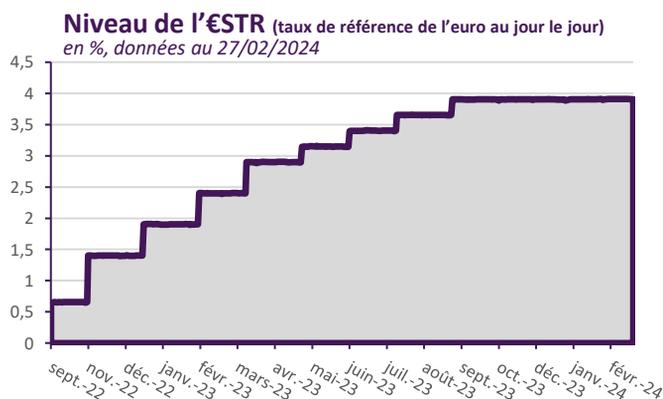
VEGA Court Terme Dynamique est principalement composé d'**actifs de taux libellés en euros et de maturité inférieure à deux ans**. Cette poche, qui représente au minimum 60% de l'actif du fonds, permet de générer des rendements en adéquation avec les taux monétaires. Le solde du portefeuille (max.30%) a pour vocation de dynamiser la performance au travers d'actifs de taux à plus long terme, en l'occurrence **des titres de maturité comprise entre 2 et 3 ans et/ou des obligations convertibles ou échangeables**, qui offrent par définition une exposition indirecte aux marchés d'actions.

► **En quoi le positionnement du fonds est-il bien adapté à l'environnement financier actuel ?**

Le resserrement des politiques monétaires a complètement changé la donne pour les fonds monétaires et obligataires court terme. **Le relèvement des taux directeurs de la zone euro de 450 points de base entre juillet 2022 et septembre 2023 s'est répercuté sur le rendement des titres de créance et, par capillarité, sur le potentiel de performance de ces fonds, si bien qu'il est désormais possible d'envisager des rendements annuels proches de 4% sans avoir à accroître le risque du portefeuille ou à allonger sa maturité.** Dans ce contexte, le rôle de dynamisation des obligations convertibles devient moins prépondérant et le fonds trouve davantage sa place dans les contrats d'assurance vie et les comptes titres des particuliers alors qu'il était auparavant plutôt plébiscité par des entreprises désireuses de diversifier leurs supports de placement de trésorerie.

► **Comment s'intègrent les obligations convertibles dans l'allocation d'actifs ?**

Elles font l'objet d'une approche prudente et sélective dans la mesure où la volatilité du portefeuille ne doit pas excéder 2% (SRI de 2). Ainsi, la poche d'obligations convertibles n'est composée que d'émissions aux encours supérieurs à 200 millions d'euros et son exposition globale aux variations de valeur des actions sous-jacentes est limitée à 60%. **Dans les faits, la pondération des obligations convertibles en portefeuille subit un recul structurel, ne représentant plus qu'entre 5% et 15% selon la période, en raison principalement de l'assèchement du gisement des émissions disponibles.**





Nous contacter



Nous connaître



Vous abonner

AVERTISSEMENTS

Le présent document est réservé à un usage strictement personnel de son destinataire et ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne doit pas être reproduit, distribué ou publié en totalité ou en partie, sans autorisation préalable et écrite de VEGA Investment Managers. Ce document est produit à titre purement informatif et peut être modifié à tout moment sans préavis. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement, une sollicitation ou une offre, en vue de la souscription à un produit ou à un instrument financier. Ce document a été réalisé sur la base de données financières et/ou conjoncturelles valables à un instant donné et émanant de sources extérieures à VEGA Investment Managers qui ne saurait en garantir l'exhaustivité, la pertinence ou la parfaite exactitude. Il appartient donc au destinataire de les vérifier par lui-même ou à l'aide de ses conseils habituels. La responsabilité de VEGA Investment Managers ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit en raison des informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation qui pourrait en être faite. Tout investissement peut être une source de risque financier et doit être apprécié attentivement au regard de la situation financière, juridique et fiscale ainsi qu'aux objectifs en matière de placement ou de financement de chaque investisseur. Ce dernier est invité s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables ou tous autres professionnels compétents. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement l'ensemble des documents réglementaires tenus à disposition de l'investisseur. La responsabilité de VEGA Investment Managers ne saurait être engagée en cas de pertes, notamment financières, résultant d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans ce document. Il est également rappelé que tout investissement sur les marchés financiers peut être soumis à des fluctuations de cours à la hausse comme à la baisse pouvant se traduire par une perte plus ou moins importante du capital investi sur des durées plus ou moins longues. Par ailleurs, les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Document non contractuel. Photos et visuels libres de droits - Getty Images / J. Chiscano.

VEGA Investment Managers - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-04000045 en date du 30 juillet 2004. Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 957 688,25 €, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 353 690 514, bénéficiaire de l'identifiant unique REP papiers de Natixis Wealth Management n° FR329789_03PTTW délivré par l'ADEME, dont le siège social est sis 115 rue Montmartre, 75002 Paris.